TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

John R. Fell vs Wm M. Pendleton, réclamation de $867 60 sur un compte-courant.

Mme Christina Barroso vs Arthur Barroso, demande de divorce.

Successions ouvertes :

Caroline Frederic Hartmann, Julia, John B. et Joséphine Ware, Hy H. Smith, Peter Farrell, Mme Honora O'Sullivan.

Demande d'émancipation :

Bernard Comenge, Henrietta Russell.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

A. S. Ivy, attaque et blessure ; Peter Steckler, attaque à main armée ; Mme Clara White, actes de violence.

Condamnations :

Annie Miguel, Susie Boyd, Clémence Miguel, Alphonse Thomas, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquitté :

Owen Murke, attaque et blessure.

Envoyé devant la cour criminelle :

Hy Cafiero, enlèvement.

Mise sous caution :

Martha Lee, menace.

FAITS DIVERS.

Wm H. Brown.

Le porteur de ce nom n'est pas un inconnu à la Nouvelle-Orléans : il y est déjà venu et a été activement mêlé à un mouvement organisé dans l'intérêt de l'*Unionisme*. C'est un "labor organisor", autrement dit un adversaire du Capital ou de toute force tendant à réduire à la soumission le Travail. Brown a fait visite à l'*Abeille* hier : il n'y avait rien dans son attitude ni dans son langage qui révélât des sentiments mauvais ; au contraire, il nous a paru bon enfant ; mais il éprouve quelque fierté à s'être trouvé aux côtés du très célèbre John H. Mitcell à l'époque de la grève des mineurs de charbon dans la Pennsylvanie, l'an dernier. Il a même eu l'honneur d'être reçu à la Maison Blanche à cette occasion, et Roosevelt lui a lancé quelques bouquets.

Il est le fondateur du "Cattlemen Union of America," et part bientôt pour l'Angleterre dans l'intérêt des mineurs de charbon. Ce n'est pas un lettré, mais il est doué d'une verbosité merveilleuse, capiteuse, grisante.

S'il lui est possible, il réunira les employés de chemins de fer ce soir, et leur donnera ce qu'il appelle un petit *talk* ou causerie qui roulera sur le Capital et le Travail, cela va s'en dire.

Cathédrale St-Louis.

Premier dimanche de Carême — Grand'messe à 11 heures. Le sermon sera prêché par le Rév. Dominicain, Père Régis Jerest.

Le chœur chantera la messe de Paolo Glerza. Avant le sermon, le "Veni Creator", de Roma, sera chanté par Mlle Inez Martinez. L'"Offertoire" et l'"Agnus Dei", de Bizet, seront chantés par Mlle Corinne Bailey.

Mme Thérèsa Canon-Buckley, sera organiste et directrice du chœur.

Ivy à la cour criminelle.

A. S. Ivy, shérif du comté de Tunica, Miss., a été traduit à la seconde cour criminelle, hier matin, pour avoir tiré dans l'enceinte de la ville, dans le dessein d'attenter à la vie d'Alice White.

Il a plaidé la non culpabilité, et a été mis sous $500 de caution, à la condition de se présenter pour l'audition préliminaire d'usage. Sa compagne a aussi été mise sous caution, afin de comparaître comme témoin dans cette affaire.

Accident.

Le peintre John Piesce, employé par la maison Garlic, travaillait sur un échafaudage, hier matin au coin des rues du Canal et Wells, où il peignait une enseigne, lorsque l'échafaudage céda sous son poids. Dans sa chute, Piesce s'est fracturé le bras et la jambe gauche.

L'ambulance l'a conduit à l'hôpital.

Une Réunion Tumultueuse

—DES—

Artistes de l'Opéra et de leur Directeur.

Vers huit heures hier soir, tous les sujets de la troupe de M. Charley, à peu d'exceptions près, se sont réunis au théâtre dans le but d'aviser, s'il était possible, aux moyens de sortir de la situation difficile où ils se trouvent par suite de l'incident de la veille qui a compromis, sinon rendu impossible, la continuation de l'exploitation théâtrale dans d'autres villes jusqu'à la fin de la saison.

Cette réunion a permis aux uns et aux autres d'exprimer une opinion quant aux circonstances entourant l'incident en question.

M. Charley et son avocat, M. Charles Théard, étaient assis à une une table sur la scène, et presque tous les assistants occupaient des sièges au parquet.

M. Théard a, le premier, pris la parole et a expliqué l'objet de la réunion.—Nous sommes ici, a-t-il dit en substance, dans le but de discuter la situation. La saisie des décors, des costumes et de la recette à la porte hier soir a été inspirée par un sentiment de malice.

Cette saisie est rendue plus regrettable encore par le fait qu'une dépêche de M. Giffroy reçue aujourd'hui par M. Charley lui annonce que la troupe est vivement attendue à Baltimore et à New York.

Les amis de M. Charley, nombreux à la Nouvelle Orléans, se sont réunis hier soir, et ont manifesté le désir de venir en aide à M. Charley et à la troupe. Ils se sont cotisés et ont permis à M. Charley de rembourser aujourd'hui les personnes qui avaient acheté, la veille, des billets pour la représentation qui n'a pu être donnée. Ces mêmes messieurs sont disposés à payer aux artistes leurs appointements jusqu'à hier soir, inclusivement.

M. Théard a parlé de la loyauté de M. Charley à l'égard de tous, et a invité ceux qui l'écoutaient à s'entendre pour ne pas disloquer la troupe, ce qui les mettrait à même de donner ici quelques représentations à leur profit et peut-être de poursuivre jusqu'au bout l'exploitation théâtrale.

M. Charley a alors donné lecture du télégramme de M. Giffroy ainsi conçu : "Si la troupe ne débute pas lundi, perdons deux bonnes semaines à Baltimore. New York, succès assuré."

Il a ensuite demandé à connaître ceux qui consentaient à suivre les conseils de M. Théard.

La majorité des artistes s'est exprimé dans ce sens.

M. Bouxman a ce moment se lève et veut parler : une voix lui impose silence, et lui dit : Tais-toi, anarchiste !

M. Bouxman ne se laisse pas désarçonner et réclame le privilège de se faire entendre. Il monte sur la scène et déclare qu'il n'a jamais manqué de bons procédés à l'endroit de ses camarades de la troupe, les choristes surtout. Il y a cinq ans, dit-il, qu'il fait partie des troupes qui viennent à la Nouvelle-Orléans ; qu'il a toujours suivi les troupes dans leurs tournées et qu'il y a deux ou trois ans de cela, la tournée n'a pas été heureuse au point de vue du résultat pécuniaire. Comme preuve de sa fidélité à ses engagements, il cite l'année où la troupe a fait naufrage dans le ville de Mexico, et il ajoute qu'il lui eut été possible de fausser compagnie à la troupe alors, parce que ses cachets lui avaient été payés d'avance.

—On m'accuse de m'être associé à l'initiative de M. Jérôme hier soir ; je désire protester contre une telle accusation. Je ne suis pour rien dans ce qu'a fait M. Jérôme. M. Charley a refusé de me payer hier et le jour précédent, et il me doit en outre un arriéré.

M. Charley fait apporter par M. Masson un des livres de sa comptabilité. M. Bouxman dit à M. Charley qu'il lui doit une somme de 2,200 francs, et lui rappelle qu'il lui a abandonné dans une ancienne circonstance 1,500 francs.

M. Charley lui répond qu'il s'est complètement dégagé de toute obligation pécuniaire vis-à-vis de lui, à la conclusion de son dernier contrat avec lui, et il met sous yeux de M. Bouxman le livre qu'a apporté M. Masson, renfermant un document à cet effet qu'a signé M. Bouxman.

M. Charley, s'adressant aux autres artistes, dit que la conduite de M. Bouxmann a été condamnable : qu'il a appris que M. Bouxmann devait refuser de suivre la troupe.

M. Bouxmann dans un langage des plus énergiques, nie l'accusation.—Je vous donne, dit-il à M. Charley, le démenti le plus formel, et je déclare que vous faussez la vérité quand vous dites que vous m'avez payé ce qui m'était dû.

M. Théard s'oppose vivement au langage de M. Bouxman : il dit que ce dernier a réclamé le droit de parler, de se justifier et qu'il dépasse le but en insultant le directeur.

M. Bouxman répond qu'il défend son honneur attaqué : qu'il a du cœur et n'entend pas garder le silence en pareille occurence.

M. Carbeneil, chef d'orchestre, dit qu'on ne s'est pas réuni dans le but de mettre la personnalité de quiconque en discussion ; qu'il se range à l'avis de M. Théard et qu'il est disposé à continuer ses services sous M. Charley.

M. Théard déclare que M. Charley ne peut plus, eu égard à la saisie dont il est frappé, continuer de diriger la troupe, et il suggère qu'un comité d'artistes soit chargé de l'organisation de quelques représentations au profit de tous.

M. Charley dit qu'il aidera les artistes de ses conseils, et s'est retiré dans son bureau privé.

Un instant plus tard on lui annonçait la composition du comité comme suit : MM. Darmand, représentant les artistes ; Monna, représentant l'orchestre ; Gervais, représentant les choristes ; Belloni, représentant les Ballerines.

D'après les livres de M. Charley, M. Jérôme a reçu, avant de quitter Paris, 2000 dollars comme avance. A la Nouvelle-Orléans, depuis l'ouverture de la saison jusqu'au 1e février dernier, il en a reçu 9,354.

On connaît les raisons sur lesquelles est fondée la réclamation de M. Jérôme ; nous n'avons pas à nous en occuper.

Attention délicate.

M. le Maire Capdevielle a reçu du général Fred. D. Grant, la lettre suivante :

Quartier-Général du Département du Texas.

San Antonio, Tex., 27 Fév. 1903

A Son Honneur le Maire de la Nouvelle-Orléans.

Cher Monsieur,

En mettant en ordre les papiers de mon père, feu le général U. S. Grant, j'ai trouvé un album fait pour conserver un souvenir du banquet qui fut donné à l'Hôtel St-Charles, le 5 avril 1880. Il contient les signatures autographes de beaucoup d'hommes distingués, morts depuis, qui furent alors de ce banquet commémoratif.

J'ai pensé que peut-être cet album aurait un intérêt historique pour la ville de la Nouvelle-Orléans et que les familles de ceux qui signèrent sur ses pages seraient heureuses de lire ces autographes et seraient reconnaissantes de constater avec quel soin on l'a conservé.

Si Votre Honneur veut bien accepter ce souvenir, je serais heureux de vous le faire parvenir, afin qu'il puisse figurer dans les archives de votre belle ville.

Je suis, Monsieur, avec un profond respect.

Très sincèrement vôtre,

FRÉDÉRIC D. GRANT,
Brigadier-général de l'armée des Etats-Unis.

M. le Maire Capdevielle a immédiatement répondu à cette lettre, en remerciant le général Grant de son souvenir, et en acceptant avec empressement son offre généreuse autant que délicate.

La question des ponts.

M. Arthur McGuirk, assistant de l'avocat de ville, a envoyé la communication ouverte suivante à M. le commissaire Moulin :

Nouvelle-Orléans, 27 février 1903.

A l'honorable T. J. Moulin, commissaire des travaux publics, à l'Hôtel-de-Ville.

Cher Monsieur.

Incluse de nouveau, veuillez trouver la correspondance échangée entre votre département et la "N. O. Railways Company", au sujet du maintien du pont existant entre le canal Claiborne et la rue des Ursulines. Le représentant de la compagnie assure que nous ne pouvons rien découvrir qui justifie que l'exécution des travaux d'entretien des ponts soit à sa charge, alors que les rails de passage ne sont pas à notre charge et ne nous sont d'aucune utilité.

Cette question a été le sujet d'une décision juridique spéciale, dans le procès de l'Etat et la Ville contre la compagnie des cars de l'avenue Claiborne et de la rue du Canal.

Cette décision se trouve page 527, dans le 14e volume des rapports de la Louisiane, et la Cour a décidé les dispositions du contrat dont on demande l'exécution en ces termes :

"Les ponts des rues à l'intersection des voies que traversent les cars de la compagnie, doivent être soigneusement surveillés et entretenus en parfait état, pendant toute la durée de la franchise accordée.

Receveur demandé.

M. Emile L. Lemarié, Jr, a demandé hier, à la Cour civile de District, qu'un receveur fût nommé pour assumer les responsabilités qui incombent à l'"Anielle Live Saving Boat Co." et administrer et liquider ses affaires.

Le pétitionnaire prouve qu'il est le propriétaire de 10 parts du capital valant $10 chacune, ce capital étant représenté par des marchandises ; que malgré certaines dispositions de la charte, une convocation des directeurs de la compagnie n'a pas été faite, et que les porteurs d'obligations n'ont pas été convoqués non plus, depuis 1890 ; que, depuis cette date, le président et plusieurs membres du Bureau des directeurs sont décédés, et qu'on ne les a pas remplacés ; qu'aucun effort n'a été fait pour remplir les conditions et les intentions pour lesquelles la société avait été organisée, tout ayant été laissé à l'abandon depuis plusieurs années.

Il est allégué qu'il y a un actif important appartenant à la société créée à la Nouvelle Orléans. Cet actif protège les intérêts des obligataires et les créanciers, d'où la demande faite légalement pour obtenir un receveur responsable.

Mme J. P. Morgan de passage à la Nlle-Orléans.

Mme J. Pierpont Morgan, femme du grand financier, est des nôtres depuis hier matin. Elle est arrivée d'Atlanta dans un car spécial par le L. and N. Elle est accompagnée par trois dames, ses amies, et d'une jeune fille.

Le major J. C. Andrews, agent des voyageurs du chemin de fer du Southern, a escorté les voyageuses jusqu'à l'hôtel St Charles, où elles ne sont restées que fort peu de temps, leur intention étant de visiter la Nouvelle-Orléans, ce qu'elles ont fait en voiture malgré le mauvais temps.

M. J. Pierpont Morgan a accompagné sa femme jusqu'en Georgie, où ils se sont séparés. M. Morgan est parti pour Cuba pour affaires.

Ces dames nous ont quittés la nuit dernière pour se rendre à Passadena, Californie, par le Southern Pacific. Mme Morgan n'aime pas que la publicité s'occupe d'elle en aucune façon. Elle a l'air fort bienveillant et a l'habitude de ne pas s'enregistrer dans hôtels pour éviter d'attirer la curiosité.

Un Sommeil Réparateur Vient

après un bain avec le

Savon Sulfureux

de Glenn

Il calme, tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS.—Le Savon Sulfureux de Glenn (le seul "original") est incomparable et merveilleux dans son effet réparateur. N'en prenez pas d'autre ces pharmaciens.

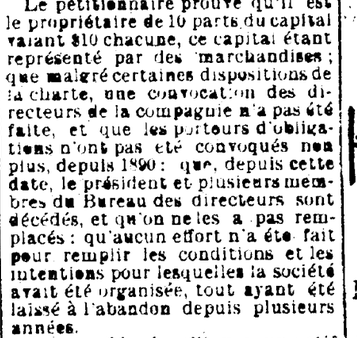

toutes Eruptions de la Peau—employez

Onguent HEISKELL.

Disparaissent comme par magie. Baignez parties affectées avec Savon Heiskell, appliquez soir et matin Onguent Heiskell et guérison s'opérera dans quelques jours.

Chez tous les Pharmaciens 50 cts.

Demandez livre gratuit d'attestations.

JUBSTON, HOLLOWAY & CIE., Philadelphie.

DEUX FAITS !

Plus de gens aujourd'hui que jamais avant, souffrent d'affections de l'estomac et du foie résultant d'une chronique

CONSTIPATION

La seule GUÉRISON SURE et POSITIVE est

Hunyadi János

Eau Minérale Laxative Naturelle.

Demandez Toujours l'HUNYADI JANOS

Jusqu'au plein et sûre cet de L'AVOIR. N'accepter pas de substitut

Opposition.

Une opposition est faite à la pétition de la L. Luderbach Plumbing Co., Lt'd, par laquelle on a sollicité un répit, pour remplir les obligations contractées par la compagnie. La Fairbanks Co. dit que sa seule réclamation s'élève à $486.13.

Il paraît que l'ordre donné en cour pour désigner un avocat chargé de représenter les créanciers est nul et non avenu, et doit être annulé, parce qu'il violerait la charte de la société Luderbach, qui a prévu un moyen de liquidation.

Cette mesure s'impose, et un receveur va être nommé pour liquider la situation.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

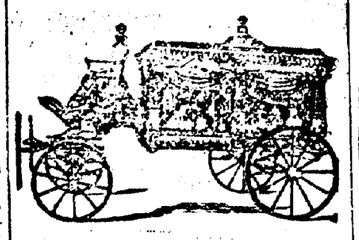

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2324

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

L'Imprimerie Franco-Américaine,

—DONT—

M. EUG. ANTOINE

est le Directeur, a été transférée du No 406 rue de Chartres, au No 434 de la même rue, près St-Louis, où les commandes seront reçues, jour et nuit. 31 jan—

HUILE D'OLIVE

ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE,

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon et quart gallon.

Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

1er jan t l j—6m

Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue Vaginale, Injection et Douche. La meilleure—la plus sûre—la plus convenable. Elle nettoye instantanément.

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner le MARVEL, n'en accepter aucune autre, mais envoyez timbre pour album illustré—conseils. Donne toutes les particularités, tous les renseignements précieux aux dames.

MARVEL CO., Bureau S D, Times Bdg, New York.

EN VENTE PAR

F. L. CUSACHS, Ltd., 840 rue du Canal.
CAPDAU'S PHAR., coin Canal et Rampart.
WILLIAMS' PHAR. coin Canal et Bourbon.
MORITZ L. KLEISDORFF, 1020 rue du Canal.
CHRISTIAN SCHERTZ, 1341 Champs-Elysées.
GUSTAVE KATZ, St-Charles, coin Jackson.
L. LYONS & CO., rue du Camp, coin Gravier.

MALADIES NERVEUSES

Guérison Certaine

PAR LE

Sirop Henry Mure

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE

EPILEPSIE, HYSTERIE	VERTIGES
HYSTERO-EPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABETE SUCRE	INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU et de la Moelle Epinière	EBLOUISSEMENTS
CONVULSIONS	CONGESTIONS cérébrales
	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une femme d'âge raisonnable pour travail de maison, au premier étage. Références requises. S'adresser, Mme Edouard Godchaux, 5726 avenue St-Charles, coin Nashville. 28 fév—2 f

DEMANDE—Une gardienne compétente pour petit enfant. Références requises. Bons gages. S'adresser Mme Legendre, 5, place Audubon. 25 fév—5 f

DEMANDE—Une bonne comme gardienne et pour aider au ménage. S'adresser D., Daily News, 445 rue du Camp. 22 fév—1 sem

Constipation, Indigestion, Dyspepsie, Maux de Tête, Etat Bilieux, Désordres au Foie, aux Reins guéris par

VERONICA WATER

Laissez vos nom et adresse à votre pharmacien—demandez-lui une caisse de cette eau que vous mettrez à l'épreuve pendant dix jours. Si elle n'est pas ce qu'on la représente vous ne paierez rien pour celle que vous aurez prise. 8 fév—1m

AMUSEMENTS.

CRESCENT CITY

JOCKEY CLUB,

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand.... $1.00
Dames..... 50c

23 nov—4m

AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS

Représentations Spéciales

Au Bénéfice des Artistes, sous leurs Auspices et ceux des Amis de M. Charley.

DIMANCHE, 1er MARS 1903.

Matinée à heure—

MESSALINE.

Dimanche soir à 8 heures—

MANON.

Le contrôle sera ouvert de 10 heures a. m. à 5 heures p. m., au Magasin de Musique de Grunewald. Le dimanche, à l'Opéra, à 10 heures a. m. 28 fév—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de dimanche. Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi.

L'artiste Douée et Favorite Populaire

MARIE WAINWRIGHT,

(Sa semaine d'adieux)

—Supportée par—

La Grand Opera House Stock Co.,

Présentant une superbe production du puissant drame domestique de Frank Harvey,

SHALL WE FORGIVE HER

Mise en scène, effets et accessoires spéciaux.

Prix des Matinées—10—20—30.

Prix du Soir—10—20—30—50.

Matinée de dimanche, 1er mars.—GEO. OBER dans "Hoyt's A Temperance Town."

24 fév—5f

ST. CHARLES Orpheum

Ce Soir ! Ce Soir !

Matinées tous les jours excepté le lundi.

Foy & Clark.

Wenona & Frank.	Musical Dale.
Rice & Walters	Dave Nowlin.
Rose & Jeannette.	Scènes Mouvantes.

Lillian Burkhart & Co.

PRIX, SOIREES.....10, 25 et 50c
MATINEES.....10 et 25c

22 fév—6f

TULANE, CE SOIR, à 8 précises.

Deuxième et Dernière Semaine.

Matinées mercredi et samedi.

Production Stupéfiante par KLAW & ERLANGER de

BEN HUR,

Du Gen. Lew Wallace.

PRIX—50c, $1.00, $1.50 et $2.00.

Galerie pas Réservée

Nos PATRONS sont priés d'être dans leurs sièges ponctuellement à 1 heure dans l'après-midi et à 8 heures tous les soirs, attendu que le rideau se lève à ces heures sur le beau tableau d'ouverture, "L'Etoile de Béthléhem", durant lequel les retardataires ne pourront être placés.

La semaine prochaine—The Bostonians

24 fév—5f

CRESCENT CE SOIR.

Matinées Mercredi, Jeudi, Samedi à 1.

M. FRED. NIBLO

Présente Poliment

LES QUATRE COHAN

Et leur Grande Compagnie de Comédiens-Chanteurs dans le Tourbillon Musical de

GEO. M. COHAN,

THE GOVERNOR'S SON

La semaine prochaine—HAPPY HOOLIGAN

24 fév—5f

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES,

A l'Epreuve de l'Incendie.

Un Hôtel Moderne de Première Classe, tenu sur les plans Américain et Européen.

Mariages, Réceptions, Banquets et Soupers après le théâtre préparés sur application.

Bains Turc, Russe, Romain et ordinaires ouverts jour et nuit.

Personnels de service expérimentés.

A. R. BLAKELY & CO., Limité. Propriétaires.

1er nov—6m

prétendant qu'il avait à faire à la justice de graves révélations touchant le naufrage du yacht attribué par lui à un crime.

"Le parquet s'est ému, et a désigné pour l'entendre M. Saroti, juge d'instruction.

"Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette dramatique affaire".

Ce fut l'esprit bouleversé que Lucien de Bersac acheva la lecture de cet article.

—Allons, allons, murmura-t-il, je n'ai plus de temps à perdre, et j'ai bien fait de venir tout droit ici.

Il faut à présent songer à fuir la France au plus vite, c'est un pays désormais malsain pour moi.

Il continua, après quelques secondes de réflexions, en exhalant un long soupir de regret.

—Malheureusement je perds une fortune.

Ma part d'héritage dans la succession d'Hector de Sommereuse doit représenter une somme importante.

Mais qu'est-ce que cela, en regard de la liberté conservée et de la haine satisfaite ?

D'ailleurs, nous verrons bien, s'il n'y a pas, de par le monde nouveau où je vais aller, des ressources et une fortune à faire.

Rien ne peut plus m'arrêter maintenant ; l'homme que j'étais encore il y a deux jours, n'existe plus.

Je vais devenir terrible, féroce, dans la lutte sans merci que je veux livrer à la société.

J'y vais me tailler une place nouvelle, la plus large.

Il me faut de l'or, et j'en aurai !....

En terminant cette sorte de monologue intérieur, le comte de Bersac, rejeta le journal, paya sa consommation et sortit.

Le soir même, il prenait passage, sous un nom d'emprunt, sur un paquebot faisant route pour l'Amérique du Sud.

Pierre de Sommereuse était un enfant perdu !

PREMIÈRE PARTIE

I

L'AMÉRICAIN

Le soir tombait.

Rue de Lille, dans l'hôtel seigneurial de Sommereuse, la marquise, vêtue d'un flottant peignoir de mousseline des Indes, bien pâle, tout fanfreluché de dentelles de prix, se tenait assise dans un large fauteuil placé près de la fenêtre.

Sa vue plongeait sur le parc, peu profond, dont le silence et l'air de mystère s'accordaient si bien avec ses tristes pensées.

C'était au début de l'automne, les premiers froids s'annonçaient et pour combattre leur impression, Mme de Sommereuse avait fait allumer du feu dans la vaste cheminée du salon.

Au dehors, le vent d'octobre courbait les cimes des grands arbres, semait dans les allées et sur les pelouses les feuilles mortes et recueillées de l'été.

Une profonde mélancolie flottait sur les choses, précurseur des sombres frissons de l'hiver.

Seule, dans le salon immense, le coude enfoncé dans la peluche vieil or du coussin, la taille alanguie, la tête inclinée, la marquise songeait.

Il semblait que l'indéfinissable amertume de l'extérieur eût pénétré dans son âme.

Ses beaux yeux bleus, aux pupilles pointillées d'or pâle, s'emplissaient de lassitude et de tristesse.

Le flot des souvenirs remontait de son cœur à son esprit assombri.

Quinze ans s'étaient écoulés depuis le naufrage de la "Médina", depuis cette nuit terrible qui avait brisé son existence.

M. de Sommereuse dormait sous la terre froide son éternel sommeil, toujours pleuré par l'exquise femme qu'il avait tant aimée.

Depuis quinze ans aussi, Pierre de Sommereuse avait disparu.

Innocente victime de la haine et de la cupidité d'un homme, quel sort amer subissait-il, s'il vivait encore ?

Et cet infâme Lucien n'avait-il pas cessé de vivre, ou bien reparaîtrait il un jour, repentant, prêt à rendre à la mère inconsolable le fils qui semblait à jamais perdu ?

Les recherches les plus actives, les plus minutieuses, entreprises par la justice n'avaient pu donner aucun résultat. D'ailleurs, lorsque l'enlèvement de Pierre de Sommereuse avait été connu, il était déjà trop tard : le comte de Bersac faisait route vers l'Amérique.

Et la marquise avait vécu pour ainsi dire seule, n'ayant d'autre compagnie intime, aux heures difficiles, que celle de Berthe Duroc, sa dévouée femme de chambre.

Celle ci, pourtant, avait été la cause inconsciente du rapt de son fils.

Mais l'intention généreuse qui l'avait incitée à conduire l'enfant de la marquise à Francheville, chez la mère Grandlien, l'avait fait absoudre par sa maîtresse.

La nouvelle de l'enlèvement était parvenue au notaire par les soins de la justice, informée elle-même par le maire de Francheville.

L'officier ministériel s'était alors empressé de se rendre en personne à Naples pour annoncer ce cruel événement à Mme de Sommereuse.

Berthe Duroc, sommée de faire connaître les motifs personnels qui lui avaient fait choisir ce refuge pour le petit Pierre, confessa l'entière vérité.

Elle raconta par le menu l'histoire de sa triste liaison avec le comte de Bersac, la naissance de son fils et sa rupture avec le père indigne.

Et Mme de Sommereuse, touchée par ce récit douloureux, promit son appui au fils de sa camériste.

Elle avait tenu parole.

Par ses soins, et grâce à sa fortune, Paul Duroc avait pu faire des études complètes et spéciales.

Doué de remarquables aptitudes pour la musique, il avait été instruit dans cet art, était entré plus tard au Conservatoire, et venait d'en sortir avec un premier prix de violon et un second de piano.

De caractère charmant, d'âme généreuse et loyale comme sa mère, il avait sans le chercher, capté l'affection de Mme de Sommereuse.

Dans l'isolement et le vide affreux du cœur de la marquise, il avait pris une large place.

Et bien des fois sa reconnaissance respectueuse, l'attachement sincère dont il faisait preuve furent, pour la malheureuse veuve, la source de consolations inespérées jadis.

Ce soir-là, justement, elle s'étonnait de ne point avoir reçu de ses nouvelles depuis quelques jours.

Il écrivait habituellement avec une ponctualité remarquable, sachant bien que ses lettres étaient attendues avec impatience, et toujours reçues avec un réel plaisir.

Ceci augmentait encore la tristesse de Mme de Sommereuse, tandis qu'elle demeurait immobile, les mains crispées aux bras du fauteuil.

L'ombre était maintenant descendue sur le parc, noyant les massifs et les grands arbres : la vitre s'ouvrait noire sur les ténèbres opaques.

A la clarté du foyer, où mourait un large feu de bois, le salon s'illuminait parfois de reflets rougeâtres, presque sinistres.

La marquise se renversa dans son fauteuil, languissante, le regard fixe.

A ce moment on frappa deux coups légers à la porte qui s'ouvrit aussitôt.

Berthe Duroc parut, tenant une lampe allumée.

Elle la déposa sur une console, près de Mme de Sommereuse, puis tendit une lettre.

—De Paul, fit-elle simplement.

—Enfin, soupira la marquise en saisissant l'enveloppe avec une sorte d'avidité.

Puis elle la déchira d'une main fébrile, et lut :

"Madame et chère bienfaitrice,

"Excusez-moi, d'abord, d'avoir tant tardé à vous écrire, bien que je me juge impardonnable d'être si négligent en regard de la bonté, de toute la sollicitude affectueuse que vous me témoignez.

"C'est le ciel de l'Italie qui est cause de tout.

"Je suis, vous le savez, un grand enfant qui vit surtout pour son art, et l'art doit naître du contact de la nature, de l'admiration des choses.

"Ici, la lumière, la couleur, l'intense poésie du ciel et de l'Adriatique, la mystérieuse musique du flot bleu, tout cela m'a grisé positivement.

"Je dois ajouter que mon excellent ami, Pierre, est aussi, mais très indirectement, l'une des causes de ma négligence.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avis—Soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.

1er fév—1 an